



La piscine olympique fait des vagues à Villars-sur-Glâne

PROJET • Le Conseil communal est divisé sur l'opportunité d'accueillir un centre cantonal de natation à Bertigny. Parfois vif, le débat se poursuit.



Le site de Bertigny, près de l'autoroute A12, est l'objet d'un bras de fer. CORINNE AEBERHARD-A

FRANÇOIS MAURON

Ses mots ont-ils dépassé sa pensée? Ou alors, comme le suppose la syndique de Villars-sur-Glâne Erika Schnyder (s), Olivier Carrel (lr) n'a-t-il pas su exprimer clairement l'idée qu'il avait en tête? Dans une interview parue hier dans nos colonnes, le responsable des finances de la troisième commune du canton a déclaré que cette dernière souhaitait renoncer à accueillir le centre cantonal de natation sur son terrain de Bertigny, en bordure de l'autoroute A12 - comme en atteste un enregistrement de l'entretien. Au grand étonnement de l'élu libéral-radical, ses propos ont suscité l'émoi au sein du Conseil communal villarois. Les téléphones ont crépité et Olivier Carrel s'est fait semblé-t-il remettre au pas.

«Je ne m'attendais pas à de telles réactions, que je ne m'explique pas. Cela montre que c'est un sujet sensible», commente-t-il sobrement.

Et de nuancer le discours tenu la veille au sujet de la piscine olympique: «Le Conseil communal n'a encore pris aucune décision au sujet de l'emplacement du centre cantonal de natation. On pourrait très bien imaginer de le construire à Bertigny. Cela nécessiterait toutefois une réflexion approfondie sur son positionnement exact dans cette zone et aussi sur sa dimension. On ne peut pas vouloir installer comme ça une piscine de 50 mètres sans savoir ce qu'il y

aura autour. Il s'agit en effet de ne pas prêter le développement futur du site», note-t-il.



«Je ne m'attendais pas à de telles réactions»

OLIVIER CARREL

En clair, Olivier Carrel a peur que la construction de la piscine ne péjore les possibilités d'accueillir de nouvelles entreprises sur cette parcelle. En bon argentier, il s'inquiète aussi des coûts qu'un tel projet engendrera pour la commune: «Il est évident que Villars-sur-Glâne ne pourra pas porter ce projet tout seul.»

Trois sites

Pour mémoire, trois sites sont en lice pour accueillir une piscine olympique dans le Grand Fribourg: celui de Saint-Léonard, à Fribourg, celui de Bertigny et celui de la gravière, à Granges-Paccot. «Une étude a été menée pour évaluer chacun d'entre eux en détail. Ses résultats seront communiqués avant le débat prévu au Grand Conseil sur l'initiative populaire réclamant un centre cantonal de natation, soit en principe en février», indique le préfet de la Sarine Carl Alex Ridoré.

Selon Erika Schnyder, «pour l'instant, tout est ouvert». A l'entendre, le

Conseil communal de Villars-sur-Glâne a débattu de la question lors de ses deux dernières séances. «Le dossier n'est pas simple. Il s'agit d'intégrer le projet dans une zone stratégique aux yeux du canton, et qui comprendra en outre une nouvelle liaison routière avec l'Hôpital cantonal», fait-elle remarquer. La syndique est néanmoins d'avis que l'en-

droit se prête à l'accueil d'une piscine. «Si le Grand Conseil devait choisir l'option gruérienne pour le centre cantonal de natation, alors Bertigny pourrait abriter un bassin plus petit pour les écoles», poursuit-elle.

Un exécutif divisé

Bruno Marmier (les Verts), le conseiller communal villarois en charge de l'aménagement du territoire estime pour sa part qu'«il est possible de coordonner le développement économique de la parcelle avec des activités de loisirs telles que la piscine olympique. Cela aurait un sens du point de vue de l'aménagement de la zone. C'est du reste la position retenue lors des dernières discussions au sein du collège.»

Mais cet avis n'est pas partagé par tous ses pairs. Selon plusieurs sources, l'exécutif est au contraire fortement divisé sur cette question. D'où sans doute ce raté dans sa communication. I

JUSTICE

Un duo de cambrioleurs risque six ans de prison

MARC-ROLAND ZOELLIG

«Je vous préviens, ça va chiffrer.» Le procureur Raphaël Bourquin a préparé le terrain, hier au Tribunal de la Gruyère, avant de requérir de lourdes peines de prison contre deux cambrioleurs en série lituaniens âgés de 31 et 38 ans. De 2011 à 2013, le binôme venu de l'est avait éclusé toute la Suisse, avec une prédilection pour le canton de Fribourg, amassant un butin de plusieurs centaines de milliers de francs composé principalement de bijoux et d'argent liquide. En additionnant les cambriolages qu'ils ont admis - de plus ou moins bonne grâce - et ceux lors desquels ils ont laissé des traces relevées par les enquêteurs, ce ne sont pas moins d'une huitantaine de cas qui ont pu être imputés aux deux hommes.

«On atteint là des dimensions stratosphériques», a commenté le procureur Bourquin, selon qui on a affaire ici à l'une des plus grosses affaires de vol par métier ayant occupé la justice fribourgeoise ces dernières années. Il a requis six ans de réclusion contre le cadet des prévenus et six ans et demi contre son aîné, déjà condamné à 18 mois de prison pour vol il y a quinze ans en Allemagne. Le verdict tombera aujourd'hui.

On reproche aux deux hommes une quarantaine de vols par effraction (dont quelques tentatives avortées) en terres fribourgeoises. Le reste de leurs méfaits, du moins ceux dont la justice a eu connaissance, a été commis dans les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Zurich et Lucerne.

Lors de leurs razzias, les deux voleurs circulaient principale-

ment à vélo. Ils s'introduisaient dans des logements en arrachant les cylindres des serrures, après s'être assurés que les occupants des lieux étaient absents. Une partie des casses ont d'ailleurs pu leur être attribuées grâce aux traces d'oreilles qu'ils avaient laissées sur les portes...

Lorsqu'ils avaient amassé suffisamment de butin, ils embarquaient dans leur voiture et retournaient en Lituanie pour le revendre. Tous deux ont prétendu hier avoir agi pour essayer de rembourser des dettes qu'ils avaient contractées au pays.

D'abord très peu coopératifs avec la justice helvétique, les deux prévenus se sont un peu ravisés à l'approche du procès. Ekaterina Kastrati, avocate de l'aîné, a entre-temps pu convaincre son client - en lui parlant russe - que la Suisse n'était pas la Lituanie et que le système judiciaire ne fonctionnait pas au pot-de-vin. La défense ne s'attendait toutefois pas aux peines-massue requises par le Ministère public... Tant M^e Kastrati que Stephan Schmidli, avocat du cadet des cambrioleurs, ont invité le tribunal à davantage de clémence, insistant sur le fait que certains moyens de preuve (en particulier les empreintes d'oreille) n'étaient pas infaillibles.

Les défenseurs ont aussi relativisé l'ampleur faramineuse du butin collecté par leurs clients. Le Ministère public a avancé le chiffre d'un demi-million de francs. Mais certains lésés ont pu pousser un peu le bouchon en annonçant leur sinistre aux assurances. L'un d'eux, qui leur réclamait 100 000 francs, s'est ainsi ravisé et a ramené ses prétentions à 3200 francs... I

EN BREF

PLANFAYON

Une démission après des tensions à l'exécutif

La conseillère communale Sandra Schweingruber a quitté ses fonctions à la fin de l'an dernier. Elle a décidé de s'en aller après des tensions au sein de l'exécutif et notamment avec le syndic Otto Löttscher. «On m'a reprochée d'être incapable», a-t-elle déclaré aux «Freiburger Nachrichten». Mais elle n'a jamais su ce qu'elle avait fait de faux parce que personne n'a jamais cherché le dialogue avec elle, a-t-elle ajouté. Pour sa part, le syndic a expliqué qu'elle brigait le siège de Planfayon et la présidence du Comité de l'association de communes Bachmatte, mais qu'une autre personne avait été choisie. Une élection complémentaire aura lieu le 8 mars afin de repourvoir son siège, les deux viennent-ensuite de la liste «UDC et sans parti» ayant renoncé. IR/PC

ARMÉE

Les nouveaux gradés

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a publié la liste des nouveaux officiers promus avec effet le 1^{er} janvier. Ci-après, les nouveaux gradés domiciliés dans le canton de Fribourg et dans la Broye vaudoise.

LIB

Ont été promus

Colonel: Michel Chervet, Praz/Vully, François Sénéchaud, Billens. **Lieutenant-colonel EMG:** Markus Brühlhart, Ueberstorf. Yannick Chardonens, Estavayer-le-Lac. Christophe Chollet, Semsales. Markus Feuz, Chiètres. Daniel Novak, Morat. Jean-Baptiste Thalmann, Marly. **Lieutenant-colonel:** Bruno Beutler, Chiètres. **Major:** Beat Baumgartner, Bösingen. Damien Broggi, Cudrefin. David Stulz, Fribourg. Philippe Suarez, Lucens. Daniel Volery, Fribourg. **Capitaine:** Marc Andres, Farvagny. Alain Chapuis, Villaz-Saint-Pierre. Laurent Flach, Mézières/VD. Henri Lanthemann, Grolley. Frédéric Monteleone, Fribourg. Philipp Müller, Flamatt. Christian Savary, Villeneuve. Nicolas Wider, Fribourg. **Premier-lieutenant:** Laurent Baudois, Estavayer-le-Lac. Axel Fattebert, Corcelles-près-Payerne. Kevin Roulin, Delley. Thomas Schreier, Chiètres. Marc Jean Charles Schumacher, Chiètres. Camille Spinedi, Payerne.

URGENCES

L'HFR cité en exemple à la télévision belge

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Une péritonite diagnostiquée 45 heures après qu'une patiente a annoncé ses douleurs à l'hôpital. Un trapéziste réputé frappé d'un AVC détecté trop tard malgré les avertissements d'une proche au corps médical. Une opération qui tourne mal et qui plonge une sexagénaire deux semaines dans le coma. Ces trois exemples de prises en charge déficientes ont été présentés dans la dernière édition du magazine «Questions à la une», l'émission de la RTBF. Diffusée avant-hier à 20h30 sur la première chaîne belge, l'enquête cherche à comprendre comment fonctionnent les urgences en Belgique. Pour ce faire, le journaliste Olivier Badart et son équipe se sont

rendus dans pas moins de treize hôpitaux du Plat Pays ainsi qu'à... Fribourg.

«En Belgique, les délais d'attente aux urgences sont catastrophiques», affirme l'enquêteur, qui cite une moyenne de six heures. «Nous avons choisi le service des urgences de l'HFR pour permettre une comparaison. Avec sa population de 300 000 habitants, le canton de Fribourg a une taille comparable à celle de la ville de Liège.»

Ce que l'équipe belge a découvert sur les bords de la Sarine, c'est d'abord l'effort fait pour communiquer le mieux possible avec les personnes arrivant aux urgences.

«Chez vous, les infirmières se présentent aux patients. La communication verbale est importante. Nous avons aussi remarqué les panneaux d'information. Il y a même des télévisions pour faire patienter les gens», observe Olivier Badart.

Mais ce qui a fortement impressionné le journaliste, c'est le niveau de formation «exceptionnel» du corps infirmier en Suisse: «Ces soignants ont presque le niveau d'un médecin. Avec des infirmiers bien formés, le travail avance. Cela permet un balisage efficace du patient et son confort», remarque-t-il. «En Belgique, un infirmier n'accomplit que six semaines de stage, combinées à quatre ans d'études. Ici en

Suisse, les gens qui travaillent aux urgences ont huit ans de formation. Ces infirmiers ont la compétence de plâtrer un patient souffrant de fracture. En Belgique, cet acte ne peut être fait que par un médecin.»

Autre sujet d'étonnement: la durée d'une journée de travail d'un médecin urgentiste: «En Suisse, il accomplit une période de douze heures. En Belgique, il travaille le double». Et de conclure: «Ce qui fonctionne à Fribourg peut donner des idées à nos politiciens». I

> «Urgences, peut-on avoir confiance?», une enquête de «Questions à la une», à revoir demain samedi à 7h30 sur la RTBF, sur le site www.rtbfb.be ou attendre sa diffusion sur TV5 Monde.